

Réf: Dossier N° : 55816

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « COUNANDI INTER SARL »

Siège social : **ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 09, 17, CP 05 BP
2319 ABJ V**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22 Aout 2018, et enregistrés au CEPICI le 19 Oct 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: « COUNANDI INTER SARL » .

Objet: entretien de bureaux et espace vert, climatisation et froid industriel, construction métallique palettisation et rayonnage, ramassage d'ordures médicaux et industrielles, construction et réfection de bâtiments, alimentation générale, import-export, divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: **ABIDJAN - TREICHVILLE AVENUE 09, 17, CP 05 BP 2319
ABJ V**

GERANT: Madame AMINATA OUATTARA.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-27642 du 22/10/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°24848 du 22/10/2018

Pour Avis

Le CEPICI

